

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires: Cette copie est une photoreproduction.

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

L'OUVRIER.

JOURNAL D'INSTRUCTION POPULAIRE.

Vol. 1. - No. 2.

MARDI, 13 MAI, 1851.

Prix, 2 Sous.

POÉSIE.

LA CHANSON DU BON PÂTEUR.

Bons habitants du village,
Prêtez l'oreille un moment,
Ma morale est douce et sage,
Et tout de sentiment.
Vous saurez bien me comprendre,
C'est mon cœur qui parlera;
Quand vous pourrez venez m'entendre;
Et le bon Dieu vous bénira.

Aux vignes, dans les vendanges,
Aux champs, pendant les moissons,
De Dieu chantez les louanges,
Il sourit à vos chansons;
Quand le plaisir, dans la pleine,
Le soir vous appellera,
Dansez gaiement sous le vieux chêne,
Et le bon Dieu vous bénira.

Un soldat que le froid glace,
Le soir vient-il à pas lents,
Vous demande une place,
Pres de vos foyers brûlants;
Sans connaître la bannière,
Sous laquelle il s'illustra,
Vite, ouvrez-lui votre chaumière,
Et le bon Dieu vous bénira.

De vos gerbes si nombreuses,
Pour moi ne détachez rien;
Vos familles sont heureuses,
Ménagez votre abondance
Pour celui qui périra!
Payez la dime à l'indigence,
Et le bon Dieu vous bénira.

Loin des cendres de sa mère,
Chez vous un pauvre exilé
Dévorait sa peine amère,
Vers lui Dieu l'a rappelé:
Qu'importe, si sa prière
De la vôtre diffère;
Priez pour lui, c'est votre sœur,
Et le bon Dieu vous bénira.

L'Image de la Vierge.

Près de Villefranche, à très-peu de distance de la grande route, est une petite maison abandonnée qu'habitaient, il y a environ trente ans, une malheureuse veuve, infirme et sexagénaire, et sa fille unique, âgée de seize ans.

Ces deux pauvres femmes vivaient de faibles aumônes et du travail de leur mains. Françoquette, c'était le nom de la jeune fille, s'occupait à toutes sortes de travaux et allait en journée dans les environs; sa mère coupait de l'herbe pour nourrir une chèvre, ou ramassait du bois pour leur petit ménage, ou filait un peu de lin quand il faisait trop mauvais pour sortir. Elles vivaient ainsi: heureuses à tout prendre, puisqu'elles s'aimaient et qu'elles avaient foi dans une vie meilleure.

L'intérieur de leur cabane était pourtant bien misérable: figurez-vous quatre murs enfumés et qui menaçaient ruine, avec un lit verrouillé, trois escapelles, une table et

un coffre pour tous meubles. Il y avait dans un coin un peu de paille ou la chèvre couchait: le lit de ses maîtresses n'était guère meilleur; mais elles devaient le trouver excellent, puisqu'elles y goûtaient un sommeil pur. Au chevet de ce lit, Marianous avait placé une petite image de la Vierge; c'était une emplette faite depuis longues années, et qui n'avait pas coûté grand-chose. La mère et la fille avaient une grande dévotion pour cette image, mais surtout la mère, qui adorait en elle la figure divine de sa patronne, et qui croyait devoir à son influence tout le bonheur dont elle avait joui sur la terre. Le soir, quand l'ombre était descendue sur les genêts de la montagne, et que l'heure du couvre-feu avait sonné au hameau voisin, elle s'agenouillait toutes deux devant la Vierge et la remerciaient de leur avoir donné le pain du jour; le matin, quand les premiers rayons de l'aurore pénétraient sous leur toit de chaume, elles s'agenouillaient encore et remerciaient la Vierge de leur avoir donné le sommeil de la nuit.

Marianous ne bornait pas à ces prières du matin et du soir son culte pour la céleste image: dès que son travail la fatiguait et elle était fatiguée bien vite, elle poussait son esabeau contre le lit, et, les mains jointes, priait ou se priait, mais elle s'occupait avec une révérence exaltée les traits si doux de sa patronne... Elle allait tous les dimanches à l'église de sa paroisse, où il y avait un très-beau tableau de l'Annonciation, qu'on venait voir de dix lieues à la ronde, mais elle aimait mieux son image; elle avait fait trois fois le voyage de Villefranche, et trois fois elle avait vu dans la cathédrale de cette ville une Sainte Famille d'un peintre italien très-célèbre, mais elle aimait encore mieux son image. Il faut dire que ce n'était pas un de ces morceaux de papier enluminé comme on en vend chez les libraires et dans les foires: c'était une peinture véritable; le temps l'avait un peu altérée, mais Marianous ne s'en doutait pas. La Sainte Vierge se détachait si blanche et si pure sur le fond sombre qui l'entourait! L'Enfant Jésus avait sur son visage un si beau caractère d'innocence et de divinité!

Et les deux femmes tombèrent dans les

bras l'une de l'autre, au pied de l'humble image; puis elles renouvelaient le bouquet de buis ou la guirlande d'immortelles qui formait toutes leurs offrandes; mais la Sainte Vierge était en effet plus honorée dans cette pauvre demeure que dans bien des riches cathédrales. Les larmes qui viennent d'un cœur pur, les prières qui murmurent une voix innocente, lui sont plus agréables que les pompes les plus éclatantes et que les plus magnifiques présents.

Cependant, la douce tranquillité de Marianous et de sa fille allait bientôt être troublée: Dieu envoie souvent des épreuves pénibles et des jours difficiles même à ceux qui suivent le plus fidèlement sa loi.

Heureux celui qui souffre sur la terre! au jour des récompenses divines il aura une bien plus forte part! Il advint une année mauvaise dans le pays de Villefranche et dans tous les alentours: les blés furent ravagés par un terrible orage, les prairies inondées, les vendanges détruites; toutes les moissons manquèrent à la fois; et comme un malheur n'arrive jamais seul, cet été si stérile fut suivi d'un hiver si rigoureux, que les plus anciens de la contrée ne se souvenaient pas d'en avoir subi un pareil. La misère fut générale, même parmi ceux qui avaient auparavant quelque aisance; et les riches, inquiets sur l'avenir, et sans avoir jamais assez d'argent pour eux, interrompirent tous les travaux.

Marianous et sa fille, qui n'avaient jamais pu faire de provisions ni d'économies, et qui vivaient au jour le jour, se soutinrent pendant cet hiver on ne sait comment. Elles vendirent leur chèvre, qui leur était si nécessaire et qu'elles aimaient tant! elles reçurent quelques aumônes que leur faisait parvenir le curé de leur paroisse; mais que ces aumônes étaient faibles! le nombre des bienfaiteurs était si petit, le nombre des malheureux si grand! Sans doute, elles ne durent la vie qu'à la protection de la Sainte Vierge, qui veillait sur elles, honorait si pieusement l'image.

" Sainte Vierge, patronne de ma mère, disait Françoquette, ne la laissez pas si misérablement! — Ste. Vierge, patronne des affligés, disait Marianous, n'abandonnez pas ma fille; elle est encore trop jeune pour mourir! "

Le printemps revint, et avec lui l'espoir de jours meilleurs pénétra dans le cœur des deux femmes: Françoquette pourrait reprendre ses travaux; la vieille Marianous ne sentirait plus ses mains se crispées de froid, en se mettant à son rouet. Vaines espérances! Un matin que Françoquette était sortie pour aller cueillir une guirlande de primevères dont elle voulait entourer l'image de la Vierge, le propriétaire de la cabane qu'habitait la veuve se présenta devant elle: c'était un homme impérieux et dur, qui n'avait pas plus de crainte en Dieu que de pitié pour les hommes. " Ça, lui dit-il, l'année de votre loyer est échue. Les temps ont été mauvais,

“ et comme je n'ai pas d'argent je viens vous en demander.—Hélas, répondit Marianous, les temps ont été plus mauvais encore pour moi que pour vous. Ma fille et moi, nous manquons souvent de pain; jugez s'il m'est possible de vous satisfaire.—Alors, répliqua le méchant homme, tâchez de trouver un asile où quelque âme charitable veuille bien vous recevoir pour l'amour de Dieu; car je retournerai demain à la ville, et vous serez sûrement hors de chez moi avant que je sois hors de ce village; il frappa du pied avec colère. “ Mon Dieu! mon Dieu! cria la pauvre femme; laissez-nous de moins quelques jours de répit pour trouver un asile pour l'amour de Dieu, comme vous dites. “ Nous ne serons pas long-temps à chercher, je l'espère; car ma vieillesse et la jeunesse de ma fille intéresseront quelqu'un, sans doute. Est-ce que je puis laisser ainsi dans le chemin mon lit, ma vieille table, les trois chaises qui me restent? “—Votre lit, vos chaises, votre vieille table! mais vous êtes folle, bonne femme. “ Croyez-vous donc les emporter? Et qui me paierait de ce que vous me devez? “ Je vais les faire vendre, et au plus tôt. “—Vendrez mon lit! que dites-vous-là? Vous allez donc me réduire à mourir sur la paille? “—Vous mourrez où vous voudrez; cela m'inquiète peu. Ce qui m'inquiète, c'est d'être payé, et je doute que je le sois avec ces misérables morceaux de bois vermoulu. J'essaierai tous jours. ” Et comme l'infortunée cherchait à lui prendre les mains et s'appretait à le supplier, il la re poussa, et, ouvrant la porte pour sortir: “ Je vous ai prévenue, cria-t-il; demain, vous aurez à répondre à l'huisier qui se présentera. ”

Marianous demeura muet à cette dernière parole. Elle se vit, ou plutôt elle vit sa fille errante, sans abri, sans asile; pareille à ces pauvres mendiants qui se rassemblent plusieurs pour passer la nuit dans un grenier où elles ne trouvent qu'un peu de paille froide et pas de couvertures. Et quand Françoïsette rentra, une chanson sur les lèvres et un bouquet de fleurs à la main, elle ne put que se jeter dans ses bras et pleurer.

La journée s'écoula, triste et longue, et sans qu'elle eut le courage d'annoncer à sa fille le malheur qui leur était arrivé. (A continuer.)

ST. ROCH, 13 MAI, 1851.

Par un accident arrivé dans notre établissement, nous avons été forcés de remettre la publication de ce numéro à ce jour. Nous publierons samedi le 17.

Il paraît que l'on n'est pas sans inquiétude en Angleterre, au sujet de l'Exposition industrielle de Londres. Le langage de la presse témoigne des graves préoccupations de toutes les classes de la société; et les ministres eux-mêmes, dans un banquet que leur a donné le Lord-maire, ont fait allusion à ces appréhensions dans la vue de rassurer les habitants de Londres.

Le Times cite et commente un article du New-York Herald qui annonce qu'une crise est imminente en Angleterre, laquelle, dit-il, “ est grosse de semences de discorde, de rébellion et de révolution. ” Quoiqu'il en soit, le gouvernement concentre dans les environs de Londres des forces importantes pour être prêt à tout événement.

Le Cardinal Archevêque de Westminster a invité, à Londres, pour le temps de l'ex-

position, quelques-uns des orateurs chrétiens les plus célèbres du Continent. De vastes salles ont été louées pour réunir autour de leur chaire le plus grand nombre possible d'auditeurs.

Il paraît que la France y sera représentée par le célèbre P. de Ravignan qui a dû ouvrir des conférences au commencement de ce mois.

Les Dames Catholiques d'Angleterre ont présenté une Adresse à la Reine pour la supplier de ne point donner sa sanction au Bill contre les couvents, actuellement devant les Chambres.

Le Correspondant de Londres, du Tablet, rapporte qu'un certain nombre de ministres anglicans, indignés des excès de leur église contre les Catholiques, ont présenté une Adresse au Cardinal Wiseman dans laquelle ils témoignent leur regret de la manière dont il a été traité par les Evêques et les Ministres de l'Eglise d'Angleterre, les qualifiant de “ Votre Eminence, ”—expriment leur respect pour sa personne et sa dignité “ d'Evêque de l'Eglise de Dieu, ”—et le prient de ne pas croire que les “ clameurs d'un grand nombre ” expriment “ l'opinion de toute l'Eglise Anglicane. ”

Le Rév. M. Blew, ministre et propriétaire de l'Eglise de St. John, Gravesend, pour avoir signé cette adresse, a été déclaré su-pens de ses fonctions pour six mois par l'Evêque Anglicain de Rochester, sur la demande de Lord Ashley.

CONVERSIONS.—Miss Scott, abbesse du couvent protestant de Perth, a fait abjuration et a été reçue dans l'Eglise la semaine dernière.

Cinq religieuses du couvent anglican établi au parc du Régent à Londres, sous la direction du Dr. Pusey et le patronage de l'Evêque de Londres, viennent d'abjurer l'anglicanisme.

Le Rév. P. Dufour, de l'institution des Frères de St. Joseph, établie à St. Laurent, près de Montréal, et M. l'abbé Lagorce, instituteur des sourd-muets, de Montréal, partirent pour la France à la fin de la semaine dernière. M. Lagorce se propose de visiter les plus célèbres écoles de sourds muets, pour revenir bientôt se devouer avec plus d'avantage dans sa patrie à l'instruction de cette classe infortunée de ses compatriotes. Dans la même semaine, le Rév. P. Laverlochère partait pour aller revoir ses chers Sauvages de la Baie d'Hudson, et poursuivre ses pénibles travaux parmi ces tribus des régions glaciales.

Jeudi dernier sont arrivés en cette ville NN. SS. les évêques de Montréal, de Bytown et de Martyropolis, ainsi que M. Manseau, vicaire-général, M. Pinsonnault, de l'évêché de Montréal, et le Rev. P. Aubert, de Bytown. On croit que cette réunion des évêques a rapport aux dispositions à prendre pour la tenue du Concile Provincial qui doit avoir lieu dans le mois d'août prochain.

L'Industrie Rawdon.—Nous sommes autorisés à dire, dit le Herald de Montréal, que les Messieurs du Séminaire de St. Sulpice sont convenus de se montrer libéraux et de donner £1000 pour le succès du railroad de l'Industrie et de Rawdon. Cet acte fait certainement honneur à l'esprit public de Messieurs les Sulpiciens. On attend aussi, dit le même journal, de l'aide de la part d'un autre grand propriétaire dans cette direction. Le gouvernement possède des terres incultes en arrière de Rawdon vers le Nord, jusqu'au territoire

de la baie d'Hudson. Une grande partie de ces terres sont propres à la culture et n'attendent que des voies de communication pour être établies et défrichées. Ces terres se vendraient de suite et formeraient un établissement florissant dans le voisinage de la capitale commerciale du Canada.

Nous apprenons que les travaux de ce chemin commenceront au commencement de juin.

UNE DECISION IMPORTEANTE.—La Cour supérieure de Montréal a décidé, la semaine dernière, qu'un endosseur d'un billet promissoire se trouve déchargé de toute obligation, si le produit ne dit pas qu'il a été présenté pour paiement par devant notaire dans l'après-midi du dernier jour de grâce.

On dit que W. F. Coffin, Ecr., a adressé sa résignation comme thésaurier au gouvernement, nous en ignorons les motifs.

Geo. Futvoye, Ecr., avocat, vient d'être nommé à la situation qu'occupait R. S. M. Bouchette, Ecr., dans le bureau de l'hon. procureur général Est.

Accident.—Deux hommes qui descendaient sur un caïeu de bois se sont noyés mercredi vis-à-vis le moulin du Crochet, sur la Rivière des Prairies. Ces deux personnes se nommaient Joseph et Charles Chartrand, de St. Vincent de Paul.

Les péages de chemins à barrières des environs de Montréal, mis aux enchères vendredi (le 7 Mai), ont été adjugés comme suit:—

Voies.	Acquéreurs.	Prix.
Langue-Pointe.	D. Munro.	£ 271
Québec.	J. Macdonald.	883
Parc de la Chine.	J. Simmons.	307
St. Laurent et Victoria.	W. Donaldson.	2125
Haie de la Chine.	J. Lawlor.	900
St. Antoine.	W. Donaldson.	332
Côtes des Neiges.	M. Corrigan.	840

£5741

COLLISION.—Dans la nuit de samedi à dimanche, vers une heure du matin, à quelques arpents du port St. François, le steamboat John Munn qui descendait à Québec, a été se heurter contre l'Alliance qui montait avec deux vaisseaux à sa remorque. Le choc eut lieu sur l'un des navires qui étant amarré au côté de l'Alliance vint aussi en contact avec ce dernier qui eut une de ces ailes de brisée. Le John Munn a éprouvé aussi des dommages assez considérables. Personne n'a péri.

UN VOL SACRILEGE a été commis dans l'église catholique de Toronto pendant la nuit de jeudi à vendredi; il en a été enlevé un christ d'argent d'environ 12 pouces de longueur, une grande croix dorée avec un christ y attaché, pesant de 80 à 100 livres, un autre petit christ doré, arraché de sa croix, trois grands chandeliers d'autel dorés, deux argentés, une pendule, etc. Une casquette laissée dans l'église a été reconnue par la police et a conduit à l'arrestation de quatre hommes et d'une femme dans une maison où l'on n'a trouvé qu'une soutane.

Deux des individus arrêtés pour ce vol, nommés Hines et Evans, se sont incriminés mutuellement et ont déclaré les lieux où étaient cachés les crucifix et autres effets, qui ont été retrouvés.

LE MISTÈRE CANADIEN.—Le correspondant de Toronto du Commercial Advertiser de New-York dit que “ la retraite de M. le procureur-général Lafontaine de la vie politique, à la fin de la prochaine session de la législature, a été prédite. La mauvaise santé, jointe au mécontentement que lui cause la section clear-grit du parti réformiste, est le principal motif auquel on attribue sa renon-

ciation aux soucis de l'Etat. On parle de M. Marin, le président actuel de l'assemblée législative, et de M. le solliciteur-général Drumond comme devant lui succéder.

ORANGISTES — L'assemblée du Nouveau-Brunswick a rejeté sans discussion un bill qui avait pour objet d'incorporer les loges orangistes de cette province.

La foudre est tombée dimanche, le 30 avril, sur l'église méthodiste de Dan illo, Pennsylvanie, pendant que la congrégation y était rassemblée. Une femme a été tuée et plusieurs personnes grièvement blessées.

M. Batchelor, ci-devant de Québec, et maintenant résidant à New-York, est arrivé ici samedi dernier, et s'occupe des apprêts que nécessite par avance le projet d'une excursion des citoyens de Québec et de Montréal à New-York entre le premier et le dix de juillet. Les journaux donneront avis prochainement des particularités essentielles à connaître de ce voyage agréable, qui se fera de jour et ne coûtera que neuf piastres quant aux frais de transport.

SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE. — A la dernière réunion du comité de régie de cette société, il a été résolu que la célébration religieuse aurait lieu cette année dans l'église de Saint-Roch. — Nous ne doutons point que les citoyens de St. Roch ne se fassent un honneur de contribuer d'une manière digne d'eux, à la célébration de notre belle et grande fête nationale.

Les rues de St Roch sont dans un état affreux, et les charretiers, qui payent taxes sur taxes, sont obligés de faire de longs détours pour ne point embourber leurs chevaux. La corporation ne devrait-elle pas, au lieu d'empêcher nos cultivateurs de vendre par les rues, obliger les inspecteurs des chemins à faire leur devoir?

Aux correspondants : Z n'est point admissible. Nous lui conseillons de garder le silence sur le sujet dont il fait mention dans sa lettre.

CHARLES GARNEAU, écuyer, de la cité de Québec, a été admis le 5 mai à la pratique de la profession d'avocat, procureur, etc., etc.

Le *Birkenhead*, frégate à vapeur de 15 canons, venant de Woolwich et en dernier lieu d'Halifax d'où il était parti depuis 3 jours, est arrivé dans ce port mercredi à 7 heures, ayant à bord deux compagnies du 10e bataillon d'artillerie royale. Il en avait débarqué deux autres compagnies à Halifax.

Des deux compagnies arrivées à Québec, l'une, commandée par le capitaine Franklin, remplace dans cette garnison la compagnie du capitaine Maudou qui s'embarque aujourd'hui sur le *Birkenhead* pour Woolwich; l'autre, commandée par le capitaine Mitchell, est montée à Montréal. Ce vaisseau est reparti samedi soir.

Nous avons établi des dépôts pour la vente de notre journal chez M. Jean-Baptiste Blais, Epicier, No. 110, rue St. Vaher, et chez M. Jacques Darveau, Epicier, coin des rues D'Aguillon et Ste. Marie, Faubourg St. Jean.

Il faut plaindre ceux qui s'égarent et non pas les maudire. On ne doit haïr iis qu'une chose, la haine.

Lothinière, le 5 mai 1851.

Monsieur le rédacteur du Canadien,

En venant aujourd'hui réclamer une place dans votre journal, je ne viens pas vous demander une faveur. Je suis persuadé, au contraire, que vous me saurez gré de vous associer à mes efforts pour rendre public une découverte utile, pour la rendre aussi popul'e que possible.

Il paraît, j'en suis même certain, que plus de la moitié des maladies auxquelles la nature humaine est sujette, peut se guérir en une minute, sans douleur, sans frais, sans remèdes et sans danger.

Cette assertion peut et doit paraître extraordinaire; chacun cependant peut s'assurer de sa vérité et je vais indiquer les moyens d'en faire l'épreuve.

Si vous prenez la main d'un malade en plaçant votre pouce dans le milieu de cette main et l'index sur le revers, vis-à-vis du pouce; si vous pressez avec un peu de force ces deux doigts en raidissant les nerfs de votre bras autant que possible; si vous fixez votre regard sur les yeux du patient avec une ferme volonté de la guérir; si, e.v., vous portez votre main sur la partie malade en la frottant légèrement pendant environ une minute: le mal doit avoir disparu.

Sur plus de cent expériences que j'ai faites depuis quelques semaines, je n'ai pas échoué dix fois, et je suis persuadé que trois personnes sur quatre auraient le même succès que moi.

Pour les maux de dents et les rhumatismes, j'ai toujours réussi; pour les maux de tête, les maladies scrofuleuses, nerveuses, inflammatoires, j'ai rarement échoué; pour la goutte, la paralysie, les cancers, etc., etc., j'ai toujours donné du soulagement, quand je n'ai pas guéri. Les seules maladies pour lesquelles je n'ai obtenu aucun résultat sont les maladies de poitrine, ou celles dont le siège m'était inconnu.

Cette manière de guérir ne me paraît pas une science, c'est un sixième sens dont l'homme a toujours été doué et dont il avait perdu l'usage, ou qu'il a toujours ignoré.

Ce n'est qu'en hésitant que je vais chercher à soulever un coin du voile qui nous a caché jusqu'à présent un pareil phénomène. La science viendra sans doute bientôt éclairer ce qui paraît encore mystérieux et prouver que je ne suis pas un visionnaire.

Notre corps est, comme chacun sait, chargé de plus ou moins d'électricité, les nerfs en sont les conducteurs. Par un effet de notre volonté nous pouvons diriger cette électricité vers le point que nous voulons, elle obéit à nos ordres; c'est elle qui donne le mouvement et la vie à nos membres. C'est cette électricité qui cause en nous la sensibilité nerveuse et musculaire. Sans électricité nous serions insensibles à la douleur ou plutôt nous n'existerions pas. Je suppose que la physique provient, par une cause ou par une autre, d'une trop grande accumulation d'électricité dans la partie sensible ou souffrante.

Maintenant, quand vous prenez la main d'un malade, de la manière que j'ai indiquée, vous mettez votre électricité en contact avec la sienne; en portant ensuite l'autre main sur le mal vous établissez un vrai courant, vous enlevez l'excès d'électricité de la partie malade et vous la rétablissez dans son état normal. Ce qui confirmerait cette supposition, c'est que ce sont les maladies les plus aiguës qui sont les plus faciles à guérir.

Si je suis entré dans ces détails, ce n'est pas avec la prétention d'expliquer des phénomènes aussi extraordinaires d'une

manière certaine. Ce sont, je l'avoue, de simples conjectures, mais je crois donner par là une preuve que je n'ai rien avancé sans réflexion.

Je ne réclame pas non plus le mérite de cette découverte, c'est à M. N. Aubin de Québec que doit en revenir tout l'honneur, c'est lui qui m'en a donné la première idée. J'ai peut-être contribué à la généraliser et à lui donner une valeur pratique, mais c'est avec ceux de messieurs les journaliers qui voudront bien contribuer à propager ces faits dans les deux angues. Messieurs les curés pourraient aussi beaucoup m'aider à populariser cette utile découverte en l'enseignant dans le campagnes.

Je n'aurais pas même signé cette communication de mon nom, si je ne pensais que ce n'est trop d'un nom pour faire admettre une assertion aussi surprenante et qui peut devenir d'une si grande utilité pour le genre humain.

Agitez monsieur, l'assurance de ma parfaite considération,

G. JOLY.

P. S. — Dans les maladies graves, le mal revient quelquefois; alors il faut plusieurs applications.

Société Monvotante de Québec.

A l'assemblée mensuelle du premier jour du mois de mai courant, le comité chargé d'examiner l'état fourni par le trésorier de la société, ainsi que les livres et comptes d'icelle, fait rapport qu'après une stricte et soigneux examen il a eu la satisfaction de trouver le tout correctement tenu et dans un état très-satisfaisant.

Aug. Gauthier, trésorier, en compte avec la société Bienveillante de Québec.

Dr. — 1850.

Mai 14. A montant reçu de Jos. Marquette, etc., de devant tre orier, £171 10 5

A intérêt reçu de la Banque de Québec,	2 10 7
A do do de la Banque d'Épargnes	4 5 11
A do do sur les obligations,	47 19 3
A 1760 mois de contribution à 3.	264 0 0
A admission de 3 membres,	10 15 0
A montant d'obligations payées,	315 12 11

£816 14 1

Cr. — 1851.

Avril 1er. Par avances aux membres malades,	125 0 0
Par do aux veuves et enfants de 6 membres décédés,	290 0 0
Par salaire à l'ex-secrétaire,	10 0 0
Par argent payé au surintendant pour dépenses,	41 2 0
Pour argent prêté sur obligation,	50 0 0
Par divers comptes pour avertissement, impressions, etc.	8 15 10
Par argent entre les mains du trésorier et déposé à la Banque d'Épargnes,	291 16 1

£916 14 1

Etats de l'Actif de la Société au 1^{er} mai 1851.

Capital prêté à intérêt,	2141 9 2
Intérêt sur obligations dues au 1 ^{er} jour,	188 8 1
Contributions dues de 1187 mois à 3s	178 1 0
En argent,	291 16 1

£2799 14 4

E. E.

AUG. GAUTHIER, Jr., Trésorier S. B. C.

Les officiers suivants sont nommés pour l'année courante.

- Olivier F. et. Sec., président,
- Vincent, Sec., vice-président.
- Aug. Gauthier, Sec., trésorier.
- P. V. Bouchard, secrétaire.
- S. Marchand, surintendant,
- M. P. Lémelin,
- Jos. Collet,
- Dr. Rivest,
- Dr. Carrier,
- J. B. Mouton,
- Louï Bourget.

P. V. BOUCHARD Secrétaire.

Lo Dr. Cramp, après avoir travaillé cinq années à la rédaction du Pilot, vient de se désister de cette tâche pour en accepter une autre non moins laborieuse en qualité de Président du bureau des directeurs du Collège Acadia, dans la Nouvelle-Ecosse.

Le conseil municipal de Québec a suivi l'exemple de celui de Montréal, on exigeant un impôt de quelques unes des personnes de la campagne qui viennent vendre leurs produits au marché. De là grande rumeur, et insurrection de la part des cultivateurs qui refusent de venir au marché. La même chose est arrivée ici pendant quelque temps, mais on a eu le bon esprit de comprendre que tous ceux qui se servaient des rues et des marchés devaient contribuer à leur entretien, et qu'il n'était pas juste de laisser ce lourd fardeau aux citoyens des villes qui ont déjà leur bonne part de taxes à payer. Si les cultivateurs des environs de Québec persistent à garder leurs produits chez eux, les spéculateurs et les regrattiers de Montréal, avec la facilité de communication qui existe, iront approvisionner les marchés de Québec, et à des prix très-modérés.—(Minerve.)

NEW-YORK.

Une tragédie dans la rue.—M. Morgan déménageait le 1er mai; un individu nommé Sanders le suit, s'approche, et lui tire un coup de pistolet: par un bonheur singulier, la balle, trop petite pour le canon, avait roulé avant que Sanders ne fit feu, et Morgan reçut seulement dans la figure la charge de poudre. Sanders tira un second coup de pistolet, mais encore une fois, il manqua sa victime. Alors, il tira un poignard, et se le plongea dans la poitrine. Il expira presque sur-le-champ.

Une double condamnation capitale.—Deux affaires de meurtre se sont dénouées cette semaine à la Cour de New-York par deux condamnations capitales.

Le 17 du mois dernier, James Wall, ouvrier cordonnier, se trouvait dans un cabaret de Centre street; Michael Caisey y entre pour se rafraîchir; Wall, qui était déjà gris, lui dit: "Paie-moi à boire." L'autre refuse, et l'insistance de Wall devient telle, qu'il est obligé de le repousser; celui-ci alors s'élançait sur Casey, et le frappe d'un coup de couteau dont le malheureux mourait huit jours plus tard, à l'hôpital.

Le même jour, Aars B. Stookey causait, au coin des rues Anthony Little Water, dans les Five Points, avec un homme qui était en état d'ivresse; lui-même avait un peu bu. Passent plusieurs nègres, et l'un d'eux, Teddy Moore, heurte sans le vouloir l'individu arrêté avec Stookey, et s'empresse aussitôt de demander pardon. "Pourquoi ne tues-tu ce noir: s'écrie Stookey et s'adressant à son interlocuteur. Pourquoi ne le tuez-vous pas vous-même?" dit Moore avec beaucoup de sang-froid. Aussitôt, prompt comme l'éclair, Stookey tire un couteau de sa poche et le plonge tout entier dans la poitrine de Moore, qui expira sur la place.

LA FILLE D'UN SUPPLIÉ:—Mlle Harriet Webster, fille aînée du trop célèbre professeur de Boston, s'est mariée avec M. W. Dabney le 2 avril, à Cambridge.—Ces deux jeunes gens étaient dequis longtemps fiancés l'un à l'autre, lorsque l'assassinat du Dr. Parman vint épouvanter Boston; dès que le soupçon eut abattu sa main de fer sur M. Webster, Miss Harriet rendit sa parole à M. Dabney, et depuis l'exécution de son père la pauvre enfant ne son-

geait guère au mariage.—Mais M. Dabney, qui est avant tout un homme de cœur et qui avait pu apprécier les belles qualités de Mlle. Webster, vint réclamer ses droits quelques mois après la fin tragique du meurtre; le noble garçon ne voulut pas rendre victime d'une faute qui n'était pas la sienne, la fille du supplicié.

ANGLETERRE.—Parlement Anglais.—Chambre des Lords—Séance du 14.—A la suite d'une pétition présentée par lord Stanley d'habitants de la Guyane anglaise demandant le changement complet du système représentatif dans cette colonie, le comte Grey déclare que la Guyane aura des institutions libres aussitôt qu'elle sera en position de les avoir. En attendant, il vaudrait mieux améliorer ce qui est plutôt que de le détruire entièrement.

En Ecosse, à Galway, capitale du comté de ce nom, des Anglais et des Anglaises ont protesté à leur manière contre l'intervention du gouvernement dans les affaires de l'église catholique. Samedi, ils ont brûlé lord John Russell en effigie.

Une pieuse Irlandaise, remarquant que le mannequin ministériel n'avait pas le vêtement indispensable, a fourni un de ses peignoirs pour le couvrir tandis qu'une autre individualité, appartenant également au beau sexe, mais fort peu humaine, à ce qu'il paraît, a donné ses jarretières pour rendre l'effigie du premier ministre.

ESPAGNE.—Ce pays où depuis quelque temps se développent avec vigueur les progrès de l'industrie et de la prospérité publique, commence à comprendre que ce dont elle a de plus besoin, c'est de rétablir son crédit perdu sur toutes les grandes places de l'Europe par la mauvaise foi de ses gouvernements. De tous les pays de l'Europe, l'Espagne est en effet celui qui trouverait le moins à emprunter, quelque séduisantes que fussent d'ailleurs ses offres aux capitalistes. Il y a longtemps que ce que l'on appelle l'honneur castillan n'est plus qu'un mot dérisoire aux oreilles des banquiers et des grands spéculateurs étrangers. Les transactions les plus simples inspirent une véritable terreur à ceux qui les suivent de gré ou de force dans quelque localité de la Péninsule.

PORTUGAL.—A Lisbonne, les cortes ont été prorogées au 2 juin. Mais à peine cette ordonnance était-elle connue, qu'un mouvement insurrectionnel éclatait à Cintra. Il va sans dire que son but est le renversement du comte de Thomar, le ministre favori de la reine Dona Maria. Le mouvement paraît sérieux, car c'est le duc de Saldanha qui le dirige. L'influence de cet officier-général sur l'armée est considérable, et sans doute qu'en ce moment la junte d'Oporto aura joint aux siennes les troupes dont elle dispose.

Le roi et le duc de Terceira se sont embarqués pour Santarem avec 1,200 hommes pris sur les 4,000 dont se compose la garnison de Lisbonne. Mais selon toutes probabilités, le roi aura été prévenu par le duc de Saldanha dont toutes les forces ont dû se concentrer sur Santarem. A la demande de la reine, la flotte anglaise a été retenue à l'embouchure du Tage.

On lit dans la Gazette des Hôpitaux: "Il règne en ce moment à Paris une épidémie semblable à celle des années 1837 et 1847. Cette affection, nommée vulgairement grippe, est combattue avec efficacité par le sirop et la pâte de Nafe d'Arabie, dont les propriétés calmantes et pectorales sont chaque jour constatées par nos plus habiles praticiens."

ROME.

Une lettre en date du 4 avril nous apprend que la veille Sa Sainteté a donné dans sa chapelle privée le pallium à Mgr. l'Archevêque de New-York et à Mr. l'Evêque de Mar-se-ent. Le premier a lu les paroles du serment que reçoit Mgr. de Mazenod. Cette faveur du pallium est accordée à perpétuité aux Evêques de Marseille, à cause de l'antiquité des traditions chrétiennes qui, dans cette ville célèbre, remontent à Saint-Lazare, à Sainte-Madeleine et leurs compagnons. C'est à Garte, pendant l'exil, que Pie IX a concédé ce privilège aux pasteurs de la cité fidèle dont les habitants se préparaient à l'accueillir avec un enthousiasme dont Sa Sainteté a toujours conservé un doux et précieux souvenir.

Si quelqu'un se flotto de bien savoir quelque chose, il ne sait encore rien comme on doit le savoir.

(Epître de saint Paul aux Corinthiens.)

NAISSANCE.

Aux Cedres, le 28 ult., la Dame du Dr. A Berthelot, a mis au monde un fils.

MARIAGE.

A Ste. Anne de la Pétrade le 5 du courant, par Messire M. M. Brien, J. T. Méthot, à Mlle N. Céline Mathé.

DÉCÈS.

Le 3 mai, à Ste. Marie de la Beauce, Mlle Rose Panet, à l'âge de 93 ans, regrettée surtout par les pauvres de l'endroit, qui n'ont jamais imploré en vain son assistance. Elle était sœur de feu l'honorable J. A. Panet, premier Orateur de la Chambre d'Assemblée, et de feu Mgr. Panet, évêque de Québec.

A Montréal, le 5, Dame Catherine Schwartz, épouse de M. Joseph Archambault, peintre, âgée de 31 ans.

A Verchère, le 4, Dame Rosalie Marquette, veuve de feu M. E. Grenier, âgée de 43 ans.

A St. Henri de Lauzon, le 28 ult., M. George Stanislas de Clermont, âgé de 22 ans et 8 mois, fils du major J.-Bte. Miville de Chêne, et devant négocier de Québec.—Ses restes mortels ont été inhumés dans l'église du lieu.

A Villeneuve, île de Guernessey, dans sa 89e année, Dame veuve Sheppard, née Grut, mère de P. Sheppard, écuyer, de Québec, et du shérif de Gaspé.

Jeudi, à St. Roch de Québec, à l'âge de 35 ans, M. Pierre Corneau.

PROVINCE DU CANADA.



AVIS.

Bureau du Greffier, Assemblée Législative
Toronto, 12 avril 1851.

Le délai accordé par les Règles de la Chambre, pour la réception des Pétitions relatives à des Bills Privés ou Locaux, expirera le TROIS JUIN, mil huit cent cinquante-et-un

W. B. LINDSAY,
Greffier Assemblée.

Cet Avis à être publié dans le Canada Gazette, et autres Papiers-nouvelles de la Province, jusqu'à l'ouverture du Parlement.

L'OUVRIER

Paraît tous les samedis matin. L'abonnement est d'UNE PIASTRE par année, payable par semestre, d'avance.

Les annonces seront insérées au prix ordinaire. Nous ferons une réduction raisonnable pour les personnes engagées dans le commerce.

Toutes les lettres, correspondances, etc., doivent être adressées (franc de port) au Bureau du Journal, No. 49, rue St. Gabriel, Saint-Roch.

FRS. PICHET & CIE.